

Stage de Biodanza aquatique



Les 7-8-9 février 2025
à Angrie en Anjou (49)

Ce stage s'adresse à toute personne pratiquant la Biodanza régulièrement depuis au moins une année en séances hebdomadaires.

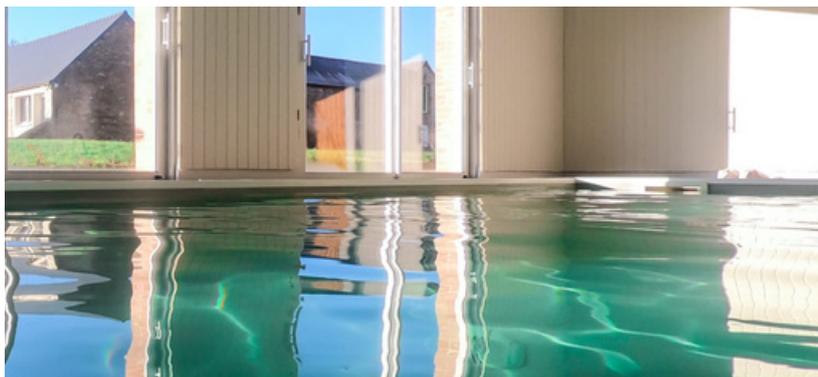
Le nombre de place est limité, un entretien préalable peut s'avérer nécessaire.

www.biodanza56.fr

Du vendredi 7 à 18h au dimanche 9 février 2025 à 17h au gîte du bout d'Angrie, dans le Maine et Loire.

L'invitation de la Biodanza aquatique est de nous abandonner dans une eau chaude et enveloppante afin de bénéficier des bienfaits d'un profond relancement musculaire. Le corps se libère progressivement de la pesanteur, permettant une intégration sensori-motrice par la fluidité. Les différentes propositions induisent la régression en reproduisant la situation du milieu intra-utérin. Elles conduisent au lâcher prise et à une sensation de plénitude existentielle.

Ainsi, la Biodanza aquatique initie un processus de revitalisation et constitue un véritable rituel de renaissance.



Prix du stage 180 €*

160 €* pour les abonnés des groupes hebdomadaires de Biodanza d'Auray, Vannes et Séné.

Hébergement et restauration 175€

Pension complète, hébergement en chambre de 2 personnes

Ehouarn Auffret



Formé en Suisse à l'extension « Biodanza aquatique » il anime des séances hebdomadaires à Auray et Vannes ainsi que de nombreux stages, depuis 2010

Pour garantir votre inscription, merci d'envoyer un chèque d'arrhes* de 90 € à :
l'association Biodanza et vie danse
C/O Ehouarn Auffret,
la clé des champs n°2 - 56250 Saint-Nolff

Renseignements

ehouarn@biodanza56.fr

06 31 92 60 15



*Les arrhes versées ne sont pas remboursables, sauf cas de force majeure tel que prévu à l'article 1148 du Code Civil



Stage de Biodanza aquatique

7-8-9 février 2025 à Angrie (49)

Prénom & nom : _____

Adresse: _____

Courriel : _____ @ _____

Tel. mobile : _____

Abonné.e aux séances hebdo. d'Auray

Vannes

Séné